

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Secrétariat général

Arrêté du 5 juin 2008 portant nomination au conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement (ENTE)

NOR : *DEVK0813854A*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 25 novembre 1996 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement ;

Sur proposition du directeur de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Ruelle (Louis), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé président du conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement, en remplacement de M. Donjon de Saint-Martin (Pierre-Yves).

Article 2

Le secrétaire général du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à La Défense, le 5 juin 2008.

Pour le ministre d'Etat et par
délégation :
Le préfet, secrétaire général,
D. Lallement